



**Question écrite de Kattrin JADIN**  
**à Madame Annelies VERLINDEN, Ministre de l'Intérieur,**  
**concernant les accidents routiers sous influence d'alcool en 2020 et 2021**  
*- Bruxelles, le 13 décembre 2021 -*

Madame la Ministre,

En 2019, 4 146 accidents routiers impliquant des conducteurs sous influence d'alcool ont provoqué des blessures, voire des décès. Soit un accident toutes les deux heures. Environ 30% des accidents mortels en Belgique impliquent un conducteur ivre. Pourtant, à l'heure actuelle, le risque de se faire contrôler sous influence d'alcool est de seulement 4 sur 1000.

En 2019, 51 879 conducteurs ont été contrôlés au-delà de la limitation autorisée. Ce chiffre était en baisse lors de l'année 2020 (31 065) et les six premiers mois de 2021 (15 110) en raison des restrictions sanitaires, des lockdowns, des fermetures des bars/boîtes de nuits.

Le premier jour de l'an est le jour de l'année où l'on constate le plus d'accidents sous influence de la boisson (26 accidents, dont 31% impliquent des blessés), comparé à une moyenne quotidienne de 12, soit 11% de blessés les autres jours de l'année.

Madame la Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Combien de conducteurs ont été contrôlés sur l'ensemble de l'année 2021 ?
- Combien de conducteurs étaient sous influence d'alcool en 2020 et 2021 ?
- Combien d'entre eux se sont vu retirer leur permis de conduire ?
- Combien d'accidents routiers ont eu lieu en 2020 et en 2021 (en général) ?
- Combien d'entre eux impliquaient des conducteurs sous influence d'alcool ?
- Combien de blessés et de décès ont été constatés en 2020 et en 2021 (en général) ?
- Combien de blessés et de décès ont été constatés en relation avec des conducteurs ivres ?
- Envisagez-vous de renforcer les contrôles policiers dans la nuit du Nouvel-An à venir ?

Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Kattrin JADIN**

## Réponse de la ministre :

1.

En 2021, 715.505 conducteurs ont été soumis à un contrôle d'alcoolémie. Ce chiffre a trait au nombre de contrôles effectués au cours et en dehors des campagnes « BOB », il est cependant incomplet, parce que :

- cela concerne les contrôles effectués jusqu'à la mi-décembre 2021 ;
- tous les contrôles qui sont effectués en dehors des campagnes « BOB » ne sont pas enregistrés.

2.

Le nombre de conducteurs pris en faute pour conduite sous influence s'élève à :

- 2020 : 31.065 ;
- 2021 (premier semestre) : 15.110.

([www.verkeersstatistieken.federalepolitie.be/statistiques\\_circulation](http://www.verkeersstatistieken.federalepolitie.be/statistiques_circulation))

3.

Ce n'est que lorsque le conducteur se trouve en état d'ivresse ou que, lorsqu'il ressort de l'analyse de l'haleine effectuée, que la teneur d'alcool mesurée dans l'air alvéolaire expiré est d'au moins 0,65 mg/l, que l'on peut avancer avec certitude, que le permis de conduire doit être retiré sur place pour une durée de 15 jours.

En 2020, 13.419 permis de conduire ont été retirés sur place pour conduite sous l'influence de l'alcool et, au cours du premier semestre de 2021, cela s'est produit dans 6.217 accidents.

4.

En 2020, les services de police ont constaté, au total, 125.121 accidents de la route dont 30.364 accidents corporels. Au cours de la première moitié de 2021, 65.912 accidents de la route ont été enregistrés dont 15.768 accidents avec lésions corporelles.

5.

Le nombre d'accidents de la route liés à la conduite sous l'influence de l'alcool constatés par les services de police s'élève à :

- En 2020 : 3.446 accidents corporels et 6.897 accidents n'ayant entraîné que des dégâts matériels, pour un total de 10.343 accidents.
- En 2021 (premier semestre) : 1.617 accidents corporels et 3.140 accidents n'ayant entraîné que des dégâts matériels, pour un total de 4.757 accidents.

6.

En 2020, on déplorait au total 493 décès. De plus, 3.000 personnes ont été grièvement blessées et 33.768 personnes légèrement blessées.

Au cours du premier semestre de 2021, 230 personnes ont perdu la vie et 1.414 personnes ont été grièvement blessées et 17.634 personnes légèrement blessées.

7.

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de décès, de blessés graves et légers dans des accidents de la route liés à l'alcool pour les années 2020 et 2021 (premier semestre) :

Année	# tués	# blessés graves	# blessés légers
2020	33	358	4.027
2021	10	155	1.861

8.

Comme c'est toujours le cas au cours des campagnes 'BOB', les contrôles axés sur la conduite sous influence ont été intensifiés pendant la période de fin d'année.